

PROJET Pédagogique

La Marelle

Les mercredis &
les vacances scolaires

Année scolaire 2024 - 2025



*Communauté de
Communes du Clunisois*

Communauté de communes du Clunisois

Centre de loisirs « La Marelle »

6 rue du quai de la gare

71250 Cluny

Grandir ensemble dans le clunisois

La Communauté de Communes du Clunisois a placé l'accueil de l'enfant au cœur de ses préoccupations, désireuse de répondre aux attentes des familles en matière de mode garde.

Elle s'est engagée, par l'élaboration d'un projet éducatif, dans la mise en œuvre d'une politique éducative ambitieuse associant les parents à la réflexion et à l'action pour mettre en place une pratique éducative cohérente autour de la vie des enfants et des jeunes. Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les enfants, les intervenants et sert de fil conducteur tout au long de l'année.

Il est élaboré par la directrice du centre de loisirs et son équipe en référence avec le projet éducatif de la Communauté de Communes du Clunisois.

Ce projet pédagogique répond aux questions concernant l'organisation, les choix pédagogiques, les moyens humains et organisationnels de l'équipe d'animation.

Table des matières

1 – Caractéristiques du territoire & de l'accueil.....	3
2 – Lieu de l'accueil.....	4
3 – Horaires et fonctionnement.....	4
4 - Les tarifs.....	5
5 – Les inscriptions & facturations.....	5
6 – L'équipe d'animation.....	6
8 – Les repas.....	9
9 – Les mercredis périscolaires.....	9
9 – Les « mini-camps » et les stages.....	11
10 – Journée type à l'Accueil de Loisirs.....	12
11 – Objectifs pédagogiques.....	13
12 – Conclusion.....	18

1 – Caractéristiques du territoire & de l'accueil.

Basé à Cluny, commune d'environ 5 000 habitants, La Marelle est un accueil de loisirs intercommunal.

Située au sud du département de Saône-et-Loire, en région Bourgogne-Franche-Comté, la Communauté de Communes du Clunisois compte environ 14 000 habitants répartis sur 41 communes et s'étend sur une superficie d'environ 370 km².

Cluny, la ville centre, compte 3 écoles maternelles et primaires, un collège, un lycée et une école d'enseignement supérieur (ENSAM). Son riche tissu associatif avec plus d'une centaine d'associations permet à la population du territoire de pratiquer une multitude d'activités sportives, culturelles, et artistiques ...

Pour les familles de Cluny, mais également des communes environnantes, la Marelle représente un lieu de loisirs & de gardes, mais aussi et surtout, un lieu de rencontre, d'échanges et de partages, pour leurs enfants mais également pour eux, adultes. De plus, l'équipe d'animation propose régulièrement des activités de découverte ou d'offres locales dans les communes voisines et environnantes. De ce fait, les villages, même les plus isolés géographiquement peuvent profiter occasionnellement du dynamisme et enthousiasme des enfants participants ; l'occasion pour ces derniers de profiter pleinement de leur territoire.



2 – Lieu de l'accueil.

Les enfants sont accueillis au sein de la maison de l'enfance et de la jeunesse de la Communauté de Communes du Clunisois située au quai de la gare à Cluny.

Nous disposons de 3 salles d'animation, d'une salle de repos pour les plus petits, ainsi que d'une grande salle d'évolution pour les activités sportives et nécessitant un espace conséquent. Nos locaux sont situés dans un environnement sécurisant en bordure de voie verte et disposant d'une cour fermée.

3 – Horaires et fonctionnement.

La Marelle accueille les enfants de 3 ans à 11 ans de la communauté de communes du Clunisois. Nous permettons également l'accueil d'enfants d'autres communes sans suppléments tarifaire.

Ouvertures :

- L'ensemble des mercredis en période scolaire
- Les petites vacances (sauf Noël)
- Le mois de juillet & la dernière quinzaine d'Août

Horaires :

Les vacances scolaires :

Pendant les vacances scolaires, l'accueil s'effectue en journée complète uniquement :

- Accueil échelonné de 8h à 9h
- Départ de 17h à 18h

Les mercredis :

Les mercredis de l'année scolaire l'accueil de loisirs propose plusieurs formules afin de s'adapter au mieux aux besoins des familles :

Formules	Accueil	Départ
Matin (M)	8h à 9h	12h à 12h30
Matin Repas (MR)	8h à 9h	13h30 à 14h
Repas Après-Midi (RAM)	12h à 12h30	17h à 18h
Après-Midi (AM)	13h30 à 14h	17h à 18h
Journée Repas (JR)	8h à 9h	17h à 18h

Le programme d'animation contenant les dates et modalités d'inscription est distribué aux familles par le biais des écoles environnantes. De plus nous proposons l'envoi du programme par newsletter aux familles. Toutes les informations concernant le centre de loisirs sont disponibles sur notre site :

<https://enclunisois.fr/actions/familles/la-marelle-centre-de-loisirs/>

Pour les activités, les enfants sont répartis en cinq groupes, avec des animateurs référents par jours :

- « Les Minimoy » nés en 2021
- « Les Schtroumpfs » nés en 2020
- « Les Schtroumpfs costauds » nés en 2019
- « Les Shreks » nés entre 2018 & 2017
- « Les Hulks » nés entre 2016 & 2014

4 - Les tarifs

Les tarifs peuvent varier en fonction du quotient familial. Ces tarifs sont présentés à titre indicatif sous réserve de modification :

QF	< à 500 €	501 à 600 €	601 à 655 €	656 à 720 €	720 à 810 €	811 € à 1000 €	> à 1000€
Journée + repas	6€	7,20€	8,64€	10,37€	12,44 €	14,50€	16 €

Une formule semaine (5 jours consécutifs) permet une remise de 5 % sur le montant journalier.

5 – Les inscriptions & facturations

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs se font directement via le portail famille, ou sur place lors des permanences.

Les inscriptions pour les mercredis peuvent se faire pour l'ensemble de l'année scolaire.

Les factures sont établies à la fin de la période (période = de vacances à vacances).

Pour les vacances, les inscriptions débutent deux semaines avant l'ouverture de l'accueil et les factures sont établis le dernier jour des vacances.

Notre logiciel d'inscriptions génère une liste d'attente permettant d'obtenir une place en cas de désistement. Les familles ne peuvent modifier leurs réservations que jusqu'à 48h à l'avance, au-delà de ce délai, elles devront fournir un justificatif d'absence.

6 – L'équipe d'animation

Elle est composée d'une directrice permanente, d'une animatrice permanente et de 6 à 26 animateurs vacataires selon les périodes.

Les animateurs vacataires sont employés sur la base d'un tarif forfaitaire à la journée



et travaillent sur l'amplitude horaire de 8h à 18h.

L'équipe travaille ensemble pour le bien-être de tous. Elle met en œuvre le projet pédagogique et ses activités.

Elle travaille ensemble sur les propositions de projets & d'activités en fonction des envies et des goûts des enfants. Cet échange doit se

faire dans un respect mutuel, dans un climat de confiance et d'entraide.

Les animateurs ont à disposition une salle dans laquelle ils trouvent le matériel nécessaire à l'élaboration des activités, les informations pratiques, ainsi que le coin pharmacie avec le registre dans lequel doivent être impérativement consignés les soins dispensés aux enfants.

Cette salle est située de manière stratégique à proximité du bureau de direction et est strictement interdite aux enfants.

Les programmes sont construits en concertation avec les animateurs, par un échange régulier de permettant d'intégrer les idées de chacun, puis les préparations sont réparties entre les animateurs et finalisées lors de réunions de préparation et d'installation du centre les samedis précédents l'ouverture.

Lors de ces réunions de préparation :

Un retour sur la réglementation est effectué et une visite détaillée des locaux est effectuée avec une attention toute particulière au plan d'évacuation. Une grande partie est ensuite consacrée aux visions et attentes des directeurs quant au principe de fonctionnement de l'accueil de Loisirs, au rôle de l'animateur et au positionnement de l'adulte vis-à-vis des enfants.

Les rôles des animateurs :

L'animateur n'est pas uniquement là pour encadrer/surveiller les enfants, ou mettre en place une multitude d'activités tout au long de la journée. Il a, avant tout autre chose, un rôle pédagogique fort.

Il se doit également de prendre en compte chaque individu dans le groupe, tant sur ses besoins que sur son rythme.

Chaque enfant est différent et c'est le rôle de l'animateur de prendre chaque individu en considération dans le groupe et non le groupe comme un tout.

L'animateur accompagne les enfants dans leurs apprentissages & leurs découvertes

L'animateur se doit de :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Être exemplaire dans leur comportement et leur langage
- Respecter et maintenir le respect des locaux et du matériel mis à disposition
- Préparer leurs animations et anticiper les éventuels risques liés à leurs activités
- Jouer avec les enfants
- Impliquer les enfants au maximum de leurs possibilités
- Être impliquer dans tous les moments de la journée
- Privilégier les relations et instaurer un climat de confiance aussi bien entre enfants, entre adultes, entre adultes/enfants
- Respecter le travail des autres membres de l'équipe
- Utiliser les téléphones portables pour la seule fonction de pouvoir se joindre entre membres de l'équipe. La prise de photos doit être uniquement destinée à enrichir la banque d'image de l'accueil de loisirs.
- Respecter les règles établies concernant les lieux à l'intérieur des bâtiments mais aussi à l'extérieur (convention des locaux, code la route, code civil...).

Les rôles de la directrice :

Garante du bon fonctionnement de l'accueil en conformité avec les textes réglementaires, les orientations du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique, la directrice a également la charge de mener à bien la gestion administrative et financière de la structure.

Elle anime et gère l'équipe, en contribuant à la formation de chacun des animateurs et en assurant le lien entre le public (enfants et parents) et l'équipe d'animation.

Projet Pédagogique «La Marelle»

Elle assure aussi les relations avec Jeunesse et Sport, d'éventuels partenaires extérieurs, la coordinatrice du service et les familles et peut déléguer certaines responsabilités et tâches à l'équipe qui l'entoure. 7 – Les activités

Il s'agit pour les enfants de profiter de ces temps périscolaires ou de vacances pour accéder à des animations et de côtoyer d'autres enfants. Il ne s'agit pas de faire de l'activité une obligation mais de lui permettre de vivre un moment ludique.

Un réel enthousiasme doit naître de l'équipe d'animation pour créer des projets et une dynamique de groupe que les enfants et leurs familles ressentiront dans le choix et la réalisation des activités.

Les activités sont de puissants facteurs pour le développement de l'individu. Ainsi, elles sont pensées et réalisées, dans la mesure du possible, en lien avec les structures communautaires, associations et équipements du territoire : piscine, ludothèque, bibliothèque intercommunale, ...

Des sorties à la journée sont choisies une fois par semaine pour chaque période de vacances.

A chaque période de vacances, un programme d'activités variées et journalier est établie en fonction des tranches d'âges.

Les types d'activités proposés à La Marelle :

- Sportives : individuel ou collectif, motricité coopération, initiation et découverte
- Expression corporelle ou orale : Jeux de groupes, théâtre, chant, jeux musicaux...
- Créatives, culturelles, artistiques ou manuelles
- Découverte de l'environnement
- Détente, activités libre, jeux de sociétés

Enfin, les activités ne sont pas exclusivement réservés aux enfants. Ponctuellement, des activités parents/enfants sont également proposés aux familles, notamment lors des temps d'accueils du matin et du soir pendant les périodes de vacances scolaires.

Les enfants et familles sont également invités à partager leurs idées d'activités, l'équipe d'animation pourra, après analyse peut-être les mettre en œuvre.

8 – Les repas

Les repas sont pris dans le réfectoire au quai de la gare, ils sont préparés par Melting Popote, cuisine centrale gérée par la collectivité. Les repas sont acheminés en liaison froide, puis sont pris en charge par Mme Susanna FERNANDES qui se charge du réchauffage, du service ainsi que du nettoyage et de l'entretien de la salle de restauration. Nous apportons une attention toute particulière aux allergies et régimes alimentaires spécifiques des enfants en leur proposant des repas de substitution. Les animateurs prennent leurs repas avec les enfants.

Si le nombre d'enfants accueillis nécessite de réaliser deux services, nous faisons déjeuner les groupes de "petits" à 11h45, puis les deux autres groupes à 12h30 (excepté lorsque le départ pour l'activité de l'après-midi nécessite d'inverser cet ordre).

Enfin, pour plus de convivialité et permettre à tous de déjeuner à la même heure, nous déjeunons régulièrement dans la grande salle. Pour ce faire, nous installons des tables et banc et dressons les couverts en fin de matinée.

Pour le repas des mercredis ; l'ensemble des enfants déjeunent à partir de 12h15, pour permettre l'arrivée des enfants en formule repas après-midi et le départ des enfants inscrits en formule matin.

9 – Les mercredis périscolaires

Chaque mercredi entre 60 & 70 enfants sont accueillis au centre de loisirs qui est bien souvent considérés comme un mode de garde contrairement aux vacances, qui constitue une réelle offre de loisirs.

De ce fait, les enfants qui fréquentent cet accueil, sont eux aussi dans des dispositions et état d'esprit différents : parfois fatigués de leur début de semaine, les mercredis doivent respecter leurs rythmes et s'inscrire dans la continuité de la semaine.

C'est d'ailleurs pour cela qui leur est possible d'être inscrits en demi-journée (Cf Horaires & fonctionnement page 5), contrairement aux vacances, où l'inscription se fait en journée complète seulement.

La possibilité d'inscription en demi-journée restreint donc les possibilités d'animations, pour les animateurs qui d'ailleurs, eux aussi, ne dégagent pas la même implication et motivation que lors des vacances. La mise en place de thème sur chaque période permet de donner de la lisibilité sur nos activités aux familles, ainsi qu'aux animateurs qui peuvent anticiper sur l'ensemble de l'année les activités qu'ils pourront proposer les mercredis.

Les thèmes de l'année 2024-2025 :

- Septembre / octobre : Ma belle planète
- Novembre / Décembre : Dessins animé, BD & cinéma
- Janvier / Février : A la manière de ... Les artistes à l'honneur
- Mars / Avril : Les sciences
- Mai / Juin : Marelle 2024 : Les Régions de France

Les animateurs permanents et la directrice doivent donc jouer un rôle fort dans le déroulement de cet accueil, en préparant en amont l'ensemble de l'aménagement des salles & le matériels pour permettre une arrivée « clef en main » aux animateurs vacataires mais aussi en communiquant de manière efficace avec eux. Référencé comme les « piliés » des mercredis, l'équipe de permanent se doit d'être disponibles, organisés, et réactifs, pour répondre aux différentes sollicitations et proposer un accueil de qualité.



9 – Les « mini-camps » & « les stages »

Les « mini-camp »

Les mini-camps proposés au mois de juillet viennent compléter l'offre d'activités estivales, en cohérence avec les objectifs pédagogiques poursuivis tout au long de l'année. Ils ne sont pas pensés comme des séjours à part, mais comme des prolongements des actions menées à l'accueil de loisirs, permettant d'aller plus loin dans certaines expériences de vie collective, d'autonomie ou de découverte.

Chaque mini-camp fait l'objet d'un projet pédagogique spécifique, construit en lien avec le projet de l'année. Ce document vient donner un cadre clair à l'activité et permet de développer certains axes éducatifs dans un format plus immersif.

D'une durée de deux à trois nuits sous tente, ces mini-camps se déroulent à proximité, sur les campings de Cluny, Salornay, La Guiche ou Saint-Boil. Un animateur référent, titulaire au minimum du BAFA, est désigné pour assurer le bon déroulement du mini-camp, en lien avec l'équipe : suivi administratif, organisation logistique, conditions de vie et sécurité des enfants.

Ces départs, bien que courts, permettent à certains enfants de vivre leur seule véritable coupure estivale. Pour d'autres, ils représentent une première expérience loin du cadre familial, dans un environnement naturel, convivial et sécurisé. Ils sont construits en partenariat avec les associations locales et s'adressent à certaines tranches d'âges selon les thématiques retenues.

Les stages :

Tout au long de l'année, des stages thématiques sont proposés aux enfants, avec une offre particulièrement renforcée durant l'été. Ces stages permettent de regrouper, sur deux à cinq jours consécutifs, un même groupe d'enfants autour d'un thème porteur qui guide l'ensemble des activités proposées. Encadrés par les mêmes animateurs sur toute la durée, les enfants peuvent ainsi créer des liens, approfondir leurs découvertes, et vivre une expérience collective cohérente et immersive.

L'inscription à un stage suppose une participation sur l'intégralité de sa durée, afin de garantir la continuité du projet et la cohésion du groupe.

Pour l'été 2025, huit stages seront proposés, chacun encadré par une équipe fixe et coordonné sur site par une directrice adjointe. L'accueil se déroulera au groupe scolaire DGM / Les Peupliers, situé au 5 rue Jacques Guéritaine à Cluny. Ce site, entièrement réservé à l'accueil des stages durant la période estivale, offre un cadre parfaitement adapté : cour ombragée de l'école maternelle, salle de motricité, cantine, préau couvert, salles d'activités, etc.

La restauration est assurée sur place par Fatima Ribeiro, cantinière attitrée, en lien avec les équipes d'animation.

Ces stages constituent un format complémentaire à l'accueil classique. Ils permettent d'approfondir des thématiques spécifiques (artistiques, sportives, scientifiques, etc.) tout en renforçant la stabilité des groupes et la qualité des relations éducatives.

10 – Journée type à l'Accueil de Loisirs.

Les temps inscrits en vert correspondent à l'accueil des mercredis périscolaires uniquement.

8h00 - 9h00	Accueil échelonné	Les enfants ont, à disposition, des petits coins aménagés : lecture, jeux de société, dessin, jeux en extérieur selon les conditions climatiques. La directrice et les animateurs sont disponibles pour les enfants et leurs familles afin de prendre connaissance des recommandations des parents & d'instaurer des relations de confiance.
9h00- 9h15	Appel des enfants, chants, danse puis constitution des groupes,	Les animateurs présentent aux enfants les différentes animations et prennent en charge leur groupe, Ce temps permet également de donner les consignes, faire des jeux de présentation et de rappeler les règles de vie aux enfants.
9h15 - 11h45	Temps d'animation	Ce moment se doit de favoriser l'imagination et le développement de l'enfant. Les animateurs doivent échanger, jouer avec les enfants tout en garantissant leur sécurité
11h45 - 12h 15	Fin d'activité, rangement, temps libre pour les enfants de préférence en extérieur si la météo le permet.	Les animateurs invitent les enfants à prendre part au rangement. Les enfants peuvent solliciter les animateurs pour jouer, discuter...
12h - 12h30	Accueil & départ des enfants inscrits en formule matin ou repas après-midi	La directrice et les animateurs se tiennent disponibles pour accueillir les parents et faire la restitution de la matinée des enfants
13h15 - 13h45	Temps calme : sieste, lecture ou jeux en extérieur	Selon les besoins de l'enfant, des temps de sieste ou de repos, des lectures individuelles ou collectives sont proposées par les animateurs. Pour les plus petits, la sieste s'effectuera avec des réveils échelonnés, pour permettre à chacun de se reposer le temps dont il aura besoin

Projet Pédagogique «La Marelle»

13h30 – 14h	Accueil et départs des enfants en formule Matin-Repas ou Après-midi	La directrice et les animateurs se tiennent disponibles pour accueillir les parents et faire la restitution de la matinée des enfants
13h45 - 14h00	Rassemblement, propositions et lancement des activités	Idem que le matin
14h00 - 16h15	Temps d'animation	Idem que le matin
16h15 - 16h45	Goûter	Idem que le repas
16h45- 17h00	Bilan de la journée	Moment d'écoute des enfants sur le déroulement de la journée et des attentes des enfants concernant les prochaines journées.
17h00- 18h00	Départ échelonné	Ateliers, jeux de société, dessins, petits jeux où, si le temps le permet jeux en extérieur. Les animateurs surveillent, commencent le rangement de fin de journée (en associant au maximum les enfants) et anticipent, dans la mesure de possible, sur la préparation des activités du lendemain. Ils sont également disponibles pour les parents afin d'effectuer une restitution de la journée de leurs enfants.
18h00– 18h15	Bilan	Un bilan de fin de journée est effectué dès le dernier enfant parti. Ce temps est important et permet de faire le point sur les préparations pour les jours suivants et discuter des améliorations possibles au fonctionnement du centre.



11 – Objectifs pédagogiques

Veiller à laisser la place des parents, premier éducateur des enfants :

- En proposant un horaire d'accueil et de départ échelonné (de 8h à 9h00 et de 17h à 18h) au cours desquels l'équipe d'animation se rend disponible pour les familles.
- En valorisant l'accueil des parents par la possibilité d'accéder aux salles d'animation et de partager au besoin, un temps de jeux privilégié avec leurs enfants avant la séparation
- Par l'organisation de goûter/spectacle auxquels sont conviés les parents
- Par la mise en place ponctuelle de jeux parents/enfants sur les temps d'accueil
- En écoutant et, informant et conseillant les familles sur la vie du centre et plus largement des structures et service de la Communauté de Communes.
- En sollicitant les familles pour du matériel de récupération ou des interventions lors d'animations spécifiques

« On peut grandir, et même vieillir, mais pour sa maman on est toujours un petit enfant. »

Jean Gastaldi

Veiller à l'accessibilité de tous

Permettre à tous les enfants du territoire de participer aux activités quelles que soit leur handicap, moyen financier ou localisation géographique :

- En communiquant auprès des familles sur les activités proposées
- En mettant à disposition un portail famille permettant l'inscription des enfants en ligne, sans nécessité de déplacements
- En proposant des tarifs accessibles aux familles
- En proposant un accueil dans des locaux adaptés aux enfants porteur de handicap.

Accueil des enfants en situation de handicap :

La mise en œuvre de l'inclusion nécessite deux préalables essentiels :

- > Que l'enfant ait la capacité d'accepter les règles de vie du groupe accueillant.
- > Que le groupe accueillant ait la capacité d'aménager ses exigences en tenant compte de la singularité de la personne accueillie.

Afin de préparer au mieux l'accueil des enfants, nous proposons différents temps d'échange avec les familles, en lien avec le pôle handicap 71, pour adapter et personnaliser l'accueil de l'enfant.

Nous proposons ensuite un ou plusieurs temps d'adaptation pour que l'enfant prenne ses repères à l'accueil de loisirs, que ce soit en termes de locaux, avec l'équipe d'animation, mais également avec les autres enfants.

Ces temps d'adaptation font l'objet d'un bilan, permettant d'analyser ce qui a fonctionné ou non afin d'adapter nos pratiques pour se donner toutes les chances d'assurer le bien-être de l'enfant au sein de la structure lors des futurs temps d'accueils

Si nécessaire, l'embauche d'un animateur-trice pour assurer un surencadrement est possible.

En novembre 2023 et mai 2024, l'ensemble de l'équipe permanente du service enfance jeunesse de la Communauté de Communes du Clunisois a suivi une journée de formation sur la sensibilisation au handicap avec Pôle Handicap 71.

Les enfants ont également bénéficié de sensibilisation et d'initiation au handisport en partenariat avec Handisport 71.



“C’est en jouant et en pratiquant ensemble des activités culturelles ou sportives que les enfants apprendront la tolérance, le respect de leurs différences et la solidarité dont la société a besoin.”

Permettre à l’enfant de mieux connaître son espace de vie et les offres d’activités

locales :

- Par l'utilisation des infrastructures locales (piscine, bibliothèques, complexe Sportif...)
- Par l'organisation de séances de découverte avec différentes actions locales
- En créant des partenariats avec les associations, société ou municipalités (ferme locale, associations sportives ...)
- En prenant part aux séances de cinéma, aux expositions, aux manifestations estivales.

Agir avec bienveillance par le respect de soi, de l'autre et du groupe :

- En étant vigilant et intransigeant sur le vocabulaire et la politesse, que ce soit envers les adultes, entre enfants, mais également entre les animateurs.
- En favorisant les échanges entre enfants : la différence est une richesse
- En permettant aux enfants de se développer avec et par les autres par le biais des activités proposés.

Favoriser l'autonomie de l'enfant en l'accompagnant dans ses explorations, ses expérimentations, ses découvertes :

- En incitant les enfants à se motiver et persévérer face aux difficultés rencontrées
- En les invitant à contribuer aux différentes tâches de la vie quotidienne (rangement, débarrassage, hygiène ...)
- En leur proposant des lieux d'activités adaptés à leur tailles et besoins (mobilier, espace de jeux...)
- En favorisant l'expression et l'opinion de l'enfant par la mise en place de temps "bilan" permettant aux enfants de donner leurs avis et d'être force de proposition.

“ La fonction du milieu n'est pas de former l'enfant mais de lui permettre de se révéler. ”

Maria Montessori

Faire du centre de loisirs, un espace de vie et de partage, pour les enfants mais aussi pour leurs familles :

- Par la mise en place d'une « boîte à idées » à disposition des enfants et des familles
- Par l'organisation de temps d'échange (exposition des travaux manuel, organisation de kermesse parents/enfants ...)
- En agrémentant les temps d'accueil par des animations (dégustation des goûter réalisé par les enfants, café parents etc)
- En travaillant en partenariat avec les différents interlocuteurs des enfants (écoles, familles, institutions familiales etc)
- En assurant la continuité de communication, même en période de fermeture (envois de newsletters, proposition d'activités sur le site, articles de presse etc)
- En donnant de la visibilité du centre de loisirs aux familles, par la participation des équipes aux événements public organisés par la collectivité (fête du jeux, portes-ouvertes, semaine de la petite enfance ...)

Favoriser les échanges entre les différentes structures petites enfance / enfance jeunesse de la collectivité

- Par la mise en place de temps « passerelle » entre le multi-accueil, le Relais Petite Enfance & l'accueil de loisirs pour favoriser l'adaptation des plus petits
- Par la mise en place de temps « passerelle » entre l'accueil de loisirs & le Club Jeunes pour favoriser l'adaptation des pré-adolescents
- Par la mise en place régulière de rencontre intercentre avec les centres de loisirs intercommunaux « Le Mistigri » situé à La Guiche et « La Marelle en Campagne » située à Salornay-Sur-Guye
- En conviant les ados à prendre part à l'accueil de loisirs sur des temps précis (animation de kermesse, grands jeux etc.)
- En mutualisant certains animateurs avec d'autres accueils de loisirs pour mettre à profit leurs compétences à l'ensemble des enfants accueillis sur le territoire
- En communiquant auprès des ados du Club Jeunes (16 ans et +) sur les possibilités d'intégrer l'équipe d'animation et les accompagner dans leurs démarches BAFA

Sensibiliser les enfants à l'échange avec des personnes d'une autre génération :

- Par la mise en place de temps de rencontre / ateliers réguliers
- Par l'intervention de seniors dans le cadre d'activités ponctuelle (exemple jardinage, couture etc.)

Sensibiliser les enfants aux enjeux de la nutrition et de l'alimentation équilibrée :

- Sensibiliser les enfants à l'importance de l'alimentation équilibrée.
- Faire découvrir l'origine des aliments et le processus de production.
- Promouvoir les aliments locaux et de saison.
- Réduire le gaspillage alimentaire.

Conclusion

Le centre de loisirs ne peut se résumer à une série d'activités spécialisées en fonction de l'âge des enfants. Il s'agit aussi et surtout de créer un environnement porteur pour que l'ensemble des enfants puissent trouver place et reconnaissance. L'équipe d'animation représente un réel rôle social pour les familles avec qui elle doit créer un climat de confiance et d'échange. Inscrit dans la continuité éducative des enfants, le centre de loisirs se doit être un lieu de découverte ludique, humaine et de sociabilisation pour les enfants afin de valoriser et favoriser leur épanouissement.



Stage cuisine-Juillet2024



Initiation basket-fauteuil
AvecHandicap71-Avril2024



Journée rencontre avec le
RelaisPetite-Enfance & le
multi-accueil
Avril2024



Atelier peinture en plein air
Juin 2024



Restitution du stage comédie
musicale, en présence des
parents - Juillet 2024



Sieste en plein air-Juillet2024